

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 112 (2014)
Heft: 5

Artikel: Note sur le devenir d'enfants nés par IAD avec un père d'origine transsexuelle
Autor: Chiland, Colette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-949289>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Note sur le devenir d'enfants nés par IAD avec un père d'origine transsexuelle

Le désir des parents est un élément de la problématique, le devenir des enfants un autre. En voici un exemple. Il a récemment fait l'objet d'une analyse menée par l'auteure qui reprend ici l'essentiel des résultats.

.....
Colette Chiland, Paris (F)

Sur l'initiative du Prof. Jouannet, le Centre d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains (Cecos) de l'Hôpital Cochin à Paris a ouvert, en 1999, un programme pour l'insémination artificielle avec donneur (IAD) de la compagne d'un homme d'origine transsexuelle (transman).

Réticences et mise à l'épreuve des objections

Ce projet avait suscité des réticences, discutées dans un comité d'éthique: interrogation sur la santé mentale du transman (des personnes n'ayant jamais eu un entretien clinique avec des transsexuels sont convaincus qu'il s'agit de «grands psychotiques»), sa capacité à être père (on imaginait que le transman serait une seconde mère), sur la possibilité d'un développement normal chez les enfants, en particulier sur la construction de leur identité sexuée.

Un suivi des enfants fut proposé aux parents pour savoir si les objections faites étaient pertinentes (auquel cas il faudrait interrompre le programme), ou non pertinentes (auquel cas on serait fondé à poursuivre le programme et en proposer la généralisation aux autres Cecos).

Ce suivi a été accepté des parents, qui ont été revus avec leurs enfants à la fin de la première année de l'enfant, puis tous les deux ans, dans le cadre d'une consultation. De 2000 à 2013, 56 enfants (36 garçons et 20 filles; sexe ratio 1,8) sont nés de 36 couples.

Résultats

Le suivi montre qu'il ne s'agit pas de couples homosexuels; légalement (selon la loi actuelle en France, seuls des transmen ayant obtenu leur changement d'identité ont le droit d'accéder au Cecos), socialement et psychologiquement, les enfants ont un père et une mère.

Les femmes ont eu auparavant des relations hétérosexuelles et non pas homosexuelles; elles considèrent leur partenaire comme un homme; la pratique sexuelle du couple n'est pas homosexuelle. Ces couples sont plus stables que la moyenne nationale.

Les pères se conduisent en pères compétents du style nouveau père, investissant beaucoup leurs enfants. Bien que dépourvus de pénis (la phalloplastie n'est pas un pénis fonctionnel), ces pères sont des «hommes construits» par identification aux valeurs masculines et paternelles de leur culture.

Quant aux enfants, ils vont bien, se développent normalement, (aucun n'a eu un trouble important du développement), ont l'air d'être heureux de vivre et se sentent des garçons ou des filles en accord avec leur sexe biologique (aucune dysphorie de genre).

Il avait été recommandé aux parents de dire la vérité sur l'IAD et le transsexualisme du père. Pour l'IAD, il n'y a eu de problèmes que dans un cas. Pour le transsexualisme, malgré leur désir d'en parler à l'enfant, les pères ne trouvaient pas les mots pour le dire. Ils s'imaginaient asseoir l'enfant en face d'eux et leur faire une révélation solennelle en termes d'adulte incompréhensibles à l'enfant («Je suis transsexuel»).

Un des pères du groupe avait écrit et dessiné un livret, qu'il nous autorisa à utiliser; il racontait son enfance telle qu'il l'avait vécue en termes simples: «Je ne voulais jamais mettre de robes. Je préférais m'habiller comme un garçon. Je n'aimais pas jouer à la poupée. Je préférais jouer aux voitures et à la bagarre avec les garçons.» Les transsexuels n'aiment pas parler de leur enfance vécue dans un sexe abhorré; mais ils reconnaissent leur expérience vécue dans ces termes concrets et simples, ils ont adopté le livret et l'ont utilisé avec leurs enfants, qui ont tous bien réagi. Les enfants, en fait, avaient déjà compris l'essentiel de l'histoire de leur père.

En conclusion

Il n'y a pas lieu de regretter d'avoir permis à des transmen d'accéder à la paternité. Il sera intéressant de voir comment leurs enfants vivront leur adolescence.

Pour plus d'informations, voir:

Colette Chiland, Anne-Marie Clouet, Michèle Guinot, Bernard Golse, Pierre Jouannet, Patrick Revidi, Pères d'un nouveau genre et leurs enfants.

In: La psychiatrie de l'enfant, 2013/1 (Vol. 56) p. 95 à 125.

.....
Auteure

Colette Chiland, psychiatre consultant au Centre d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains (Cecos) de l'Hôpital Cochin à Paris; professeure honoraire de l'Université Paris Descartes, auteure de plusieurs ouvrages connus, dont «Le transsexualisme» (PUF, Que Sais-je).